

BEYNE-FLÉRON-LIÈGE-CHAUDFONTAINE

Le Ry-Ponet à la loupe avant de connaître son avenir

Une analyse très détaillée et fouillée du site du Ry-Ponet situé entre Liège, Fléron, Beyne-Heusay et Chaudfontaine a été réalisée par l'atelier Caneva-s, en collaboration avec tous les acteurs concernés. Place à présent à un schéma d'intentions.



Le site du Ry-Ponet et la Ferme Sainte-Anne. © TVA



Marc Gérardy

Journaliste

On reparle du Ry-Ponet, cet immense espace vert de près de 400 hectares entre Liège, Fléron, Beyne-Heusay et Chaudfontaine. Une plateforme, créée en 2015, milite pour la sauvegarde et la mise en valeur de cette vaste zone verte qui pourrait devenir un vaste parc métropolitain.

Car Liège Métropole, l'ASBL qui réunit les 24 bourgmestres des villes et communes de l'arrondissement administratif de Liège, a confié une mission d'étude à l'atelier Caneva-s avec le soutien de la Région wallonne. «Les objectifs de la mission sont les suivants. Première étape : poser un diagnostic pour approfondir les connaissances des caractéristiques intrinsèques du site. Deuxième étape : proposer un schéma d'intentions qui mise sur la préservation des valeurs du site, donne une identité et précise les usages des lieux. Troisième étape : définir un plan d'actions à mettre en œuvre à court terme (trois et cinq ans), moyen terme (10 et 15 ans) et à long terme (à l'horizon 2050)», rappelle la Ville de Liège, sur son site internet.

«L'étude concernant la première étape est à présent réalisée. Elle a permis d'appréhender le site dans sa globalité au travers des services écosystémiques. Cette grille de lecture permet de comprendre comment « fonctionne » cet espace et comment y interagissent les activités humaines et la nature au sens large», précise encore la Ville de Liège.

Grille d'analyse

L'atelier Caneva-s a établi une grille de lecture et la recherche effectuée sur site a permis d'identifier 48 services écosystémiques. Cet ensemble de services se regroupe en trois grandes familles.

D'abord, les « services de production » qui répondent aux fonctions qu'offrent les écosystèmes pour nos productions alimentaires, de fibres, de matières premières, de matériaux génétiques, d'eau potable...

Ensuite, les « services de régula-

tion » qui répondent aux fonctions que jouent les écosystèmes sur la qualité de l'eau, la fertilité des terres, la biodiversité, la pollinisation, le climat...

Et, pour terminer, les « services culturels » qui répondent aux fonctions offertes par les écosystèmes pour nos besoins psychiques, de bien-être, d'émerveillement, de lien social et culturel, de détente, de récréation, d'éducation à la nature...

Il y a eu quatre approches. Une approche juridique qui dresse un état des lieux du cadre réglementaire pour l'ensemble de la superficie du site, mais aussi en intégrant le contexte juridique à l'échelle de l'agglomération. Une approche cartographique

avec une trentaine de cartes éditées et argumentées. Une approche basée sur des entretiens individualisés d'une douzaine

« L'étude a permis d'appréhender le site dans sa globalité au travers des services écosystémiques. »

VILLE DE LIÈGE

d'acteurs concernés par le site (collectivités, acteurs économiques, acteurs associatifs). Et une approche avec un atelier collaboratif qui a réuni près d'une trentaine d'acteurs en rapport direct avec le site : acteurs économiques, agricoles, industriels, associatifs natura-

listes, marcheurs, plateforme citoyenne, ceinture Aliment-Terre, acteurs consultatifs, gestionnaires, etc.

Quel avenir ?

La majorité des acteurs se prononce pour le développement des petites cultures de type potagères pour une production alimentaire en circuit court, pour la poursuite des activités de petit élevage, pour le développement de culture de houblon pour la fabrication de bières artisanales et locales et pour une cueillette amateur des produits du bocage dans le respect du site. Il faut préserver l'érosion et les inondations des sols, la diversité de la flore et de la faune. ■